



Aubigny-sur-Nère, le 20 Mai 2016

Laurence RENIER
Maire d'Aubigny-sur-Nère
Conseillère Régionale du Centre-Val de Loire
Présidente du Syndicat du Pays Sancerre- Sologne

Chère Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal d'Aubigny-sur-Nère est convoqué pour le :

JEUDI 26 MAI 2016 à 20 H 30
Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

-
- > **Ouverture de séance - Pouvoirs – secrétaire**
- > **Communication des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**
- > **Approbation du procès-verbal relatif à la séance du Conseil municipal en date du 28 Avril 2016**
- > **Projet de délibération n° 2016/05/01 relatif à l'acquisition d'une bande de terrain appartenant à la société BUTAGAZ**
- > **Projet de délibération n° 2016/05/02 fixant la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'Aubigny**
- > **Projet de délibération n° 2016/05/03 relatif à la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école publique d'Oizon**
- > **Projet de délibération n° 2016/05/04 relatif à la participation communale aux frais de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'école Ste Solange**
- > **Projet de délibération n° 2016/05/05 relatif au plan de financement des travaux à réaliser par le SDE 18 pour la mise en lumière du patrimoine rue des Foulons**
- > **Questions diverses**

Vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Chère Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



LE MAIRE,

Laurence RENIER